



Circulaire n° 4124

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,
et autres établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : Rapport d'étude « Le racisme et les discriminations ethno-raciales au Luxembourg »

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre en annexe une circulaire de Mme la Ministre de la Famille et de l'Intégration concernant l'objet sous rubrique.

Veillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.

La Ministre de l'Intérieur

Taina Bofferding



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Famille, de l'Intégration
et à la Grande Région

Département de l'intégration

Luxembourg, le 17 mars 2022

Circulaire

aux administrations communales,
aux syndicats de communes,
et aux établissements publics placés sous la surveillance des communes

Objet : Rapport d'étude « Le racisme et les discriminations ethno-raciales au Luxembourg »

Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre,
Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint le rapport d'étude « Le racisme et les discriminations ethno-raciales au Luxembourg », lequel a été présenté le 8 mars 2022 lors d'une conférence de presse.

L'étude a été mandatée par le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région (MIFA) suite à l'adoption à la Chambre des Députés d'une motion en juillet 2020, invitant le Gouvernement à conduire une étude sur le racisme au Luxembourg afin d'établir une stratégie plus cohérente de lutte contre ce phénomène. Le rapport sous rubrique a été réalisé par le CEFIS et le LISER, sous la coordination du Département de l'intégration du MIFA. Il visait notamment à déterminer les mécanismes et instruments actuellement en place, identifier les groupes à risque et des domaines concernés, collecter des données en matière d'égalité perçue et émettre des recommandations d'orientation politique en matière de lutte contre le racisme et les discriminations.

Comme vous pourrez le constater, différents domaines (emploi, logement, santé, éducation, administrations publiques, etc.) ont été analysés, dont certains peuvent vous concerner et vous intéresser davantage.

En 2022, un second volet d'entretiens qualitatifs se concentrera cette fois sur les discours, vécus et ressentis des victimes directes ou des groupes exposés à ces phénomènes, et nous vous tiendrons informés.

Toute éventuelle remarque ou réflexion quant à l'étude est la bienvenue, et nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (conny.heuertz@integration.etat.lu).

Diffusion

Je vous remercie de bien vouloir diffuser cette information également à la commission consultative d'intégration, de même qu'à toute autre personne ou service intéressés.

Veuillez agréer, Madame la Bourgmestre, Monsieur le Bourgmestre, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma parfaite considération.



Corinne CAHEN
Ministre de la Famille et de l'Intégration

Annexes :

1. Rapport d'étude « Le racisme et les discriminations ethno-raciales au Luxembourg »
2. Présentation du rapport (synthèse des constats et recommandations)